



Conseil de Développement
Pays de Montbéliard Agglomération

Participation et implication des habitant(E)s



du «faire pour» au **«faire ensemble»**

Décembre 2014



www.codev.agglo-montbeliard.fr

“ *Le temps de la réflexion et du partage
autour d'un projet territorial n'est pas
un temps perdu mais au contraire un temps précieux
gagné au moment de la mise en mouvement
du territoire et donc de l'ensemble
des acteurs de l'agglomération.* ”



► **Sommaire**

Edito du Président	5
Préambule	6
De nombreux textes de Lois ... mais peu d'efficacité sur le terrain	7
Regard du Conseil de Développement sur la Politique de la Ville	8
Etat des lieux des espaces favorables à la participation	9
Les Freins/réticences à la participation Citoyenne	10
Les conditions requises	11
Les préconisations pour une nouvelle dynamique participative.....	12
A suivre	14
Annexes.....	15





► Edito du président

Dans le cadre de ses compétences obligatoires, et en perspective du futur contrat de ville unique, Pays de Montbéliard Agglomération, a saisi le Conseil de Développement en date du 19 mai 2014, pour donner un avis sur l'implication et la mobilisation des habitants.

J'ai l'honneur de vous rendre la contribution de la commission « Développement Durable & Cohésion Sociale » validée lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2014.

Compte tenu des délais impartis, les membres du conseil de développement, conscients des enjeux, ne pouvaient ni prétendre s'emparer de l'ensemble des composantes de ce dossier, ni apporter une réponse globale. En toute sagesse, ils ont resserré la problématique en variant les échelles sur les questions de freins et de sensibilisation du citoyen dans son cadre de vie.

Cet angle d'approche par la banalité du quotidien est clairement revendiqué afin de ne pas s'éloigner de la réalité des vécus et des perceptions.

En privilégiant une réflexion pragmatique autour des usages et des comportements, la démarche est riche d'enseignements quant à la question de la réceptivité sociale confrontée à un tel changement de paradigme.

Au-delà, d'une nécessaire prise de conscience, les préconisations faites dans cette contribution, s'inscrivent dans une volonté d'agir dans la constance avec des perspectives claires et des objectifs maîtrisés.

Enfin, sachez que les membres du Codev resteront attentifs aux suites données à ce travail, notamment à la proposition phare de créer une charte de la participation à l'échelle de l'agglomération.

Pierre LAMARD



► Préambule

En amont de la saisine, les membres de la commission Développement Durable et Cohésion Sociale avaient démarré depuis quelques séances un travail d'acculturation sur les notions de « Cohésion Sociale » et « Développement Durable ».

Entre temps, le Codev était sollicité par le service développement économique de PMA, pour contribuer à cibler des besoins sociaux, ou sociétaux non couverts sur notre territoire et créateurs d'emplois. Il s'agit du projet Emergence, pour lequel PMA a candidaté et a été retenu par la Région Franche-Comté. Pour l'ensemble des commissions du Codev, cela s'est traduit par 5 séances de créativité d'une heure aboutissant à plus de 80 propositions.

Après la plénière du 26 juin 2014, la saisine du Président de Pays de Montbéliard Agglomération datée du 19 mai 2014, fût validée par l'ensemble des membres du Codev, autorisant, ainsi, la commission à démarrer les travaux.

Le thème de la saisine, bien qu'il soit en lien avec les réflexions amont sur les notions de Développement Durable et Cohésion Sociale, a quelque peu bouleversé le travail de la commission, d'autant qu'il fait l'objet de multiples recherches, écrits (ouvrages, thèses, articles, etc.) et surtout qu'il constitue la raison d'être de nombreuses structures spécialisées dans ce domaine.

Nonobstant, afin d'apporter une vision « nouvelle », innovante sur la manière d'impliquer plus et autrement les habitants autour des projets qui les concernent, le Conseil de développement a mobilisé fortement ses membres sur une (trop) courte durée pour tenter de donner un regard pragmatique inspirée des expériences de chacun.

Pour y parvenir, la commission s'est réunie à 10 reprises et s'est appuyée sur des auditions et des documents clés, afin de nourrir sa réflexion et aboutir à un certain nombre de préconisations.

Ce rapport à été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés lors de la séance plénière du 2 décembre 2014.



► De nombreuses lois... mais peu d'efficacité sur le terrain

✓ **25 juin 1999** : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT)

✓ **1^{er} août 2003** : Loi instituant le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU)

✓ **13 décembre 2000** : Loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU)

✓ **8 Février 2008** : Plan « Espoirs Banlieues »

✓ **27 février 2002** : Loi "Démocratie de proximité"

✓ **24 février 2014** : loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui instaure les conseils de citoyens (*)

Ces différentes lois préconisent en France l'implication systématique et le plus en amont possible, des habitants et des associations dans l'élaboration des projets qui concernent leur cadre de vie .

Ces textes n'évoquent plus seulement le devoir "d'information" et de "consultation" de la population, mais font à présent référence à des nécessités de "concertation", voire de "participation".

(*) Composés de volontaires, d'associations et d'habitants tirés au sort, ils comporteront autant d'hommes que de femmes et seront associés à l'ensemble des projets menés dans ces quartiers au titre d'une politique de la ville qui s'appuiera désormais sur l'expertise du quotidien des habitants.

► Regards du Conseil de Développement sur la Politique de la Ville

a. Le Contexte

Depuis trente ans et les premières critiques adressées à la construction des Grands Ensembles (isolement, manque d'équipements, concentration progressive dans les mêmes lieux de populations en difficulté...), de nombreuses solutions ont tenté d'améliorer le sort des quartiers populaires, incarnées depuis les années 1980 par la mise en place de la Politique de la Ville. Dès lors, un grand nombre de mesures se sont succédées afin d'améliorer la qualité de vie et changer l'image de ces quartiers : mixité fonctionnelle, retour à l'emploi, amélioration du cadre de vie, mixité sociale, désenclavement, aide à la personne, modification de la forme urbaine, banalisation du foncier, etc.

Nul ne saurait dire quelle serait la situation de ces quartiers si ces mesures n'avaient pas été prises. Rappelons aussi que la Politique de la Ville n'est qu'un des champs d'actions parmi d'autres pour lutter contre l'exclusion, la précarité et la répartition inégale des ressources dans notre pays.

Mais aujourd'hui, à l'heure des bilans, force est de constater que les habitants et les acteurs locaux témoignent de problèmes et d'inégalités, qui compromettent la cohésion sociale, et de la difficulté d'enrayer les processus de « ghettoïsation » qui pèsent lourdement sur certains quartiers. Il est bien sûr complexe d'expliquer la genèse de la situation actuelle et cela n'est pas notre rôle de pointer du doigt telle ou telle raison : faut-il d'ailleurs mettre en cause des mesures inappropriées, des moyens insuffisants, l'aggravation de la précarité ou tout cela à la fois ?

b. Points d'alerte ou de vigilance

Le sentiment de fragilisation du lien social est souvent évoqué dans la période actuelle, doublé de signes d'inquiétude et de désenchantement d'une partie du monde associatif, également fragilisé. Certaines associations souffrent d'une précarité financière accrue (diminution, discontinuité ou disparition des aides, absence de perspectives pluriannuelles) et le rôle d'opérateur qui peut leur être proposé n'est pas sans effets pervers (procédures administratives de plus en plus complexes et énergivores, systèmes d'appels à projets et de mise en concurrence ne laissant plus de place à la négociation contractuelle et au projet propre à chacune...). **Beaucoup d'associations jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien du lien social, le vivre ensemble, l'expression des habitants, quel que soit leur champ d'intervention.** Il importe de ne pas les fragiliser, mais également de veiller à leur indépendance. Une grande vigilance est nécessaire dans le contexte de redéploiement des dispositifs de soutien aux actions de la Politique de la Ville.

La dissociation encore trop forte entre le volet social et humain et le volet urbain (séparation des financements, organisation fragmentée de la gouvernance locale...), même si dans l'agglomération du Pays de Montbéliard des avancées ont été réalisées dans le sens d'une meilleure articulation, est régulièrement dénoncée. Plus généralement, le constat est fait d'une déclinaison trop sectorielle et trop verticale des différents volets de la Politique de la Ville.

Comment mieux faire entendre la parole des habitants des quartiers populaires ?

C'est l'attente exprimée de nouvelles formes d'expression citoyenne.

Il est en même temps question du « regard des autres », car beaucoup d'habitants souffrent du décalage persistant entre des initiatives positives qui se développent dans ces quartiers et leur image extérieure, relayée par les médias, (trop) souvent porteuse de stigmatisations (insécurité, communautarisme, etc.).

► Etat des lieux des espaces favorables à la participation

Conseil de développement communal,

Conseil de développement à l'échelle de l'agglomération,

Conseils de quartiers,

Conseils municipaux juniors,

Conseil des sages,

Le monde associatif : Structures socio-culturelles d'Education populaire, Clubs, Restos du cœur, Compagnies de théâtre, etc.

Malgré la diversité des espaces et les multiples expériences, on constate une crise profonde de la participation.

Dans l'agglomération se sont développées des pratiques variées de participation des habitants, qui ne sont pas forcément les mêmes à Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Grand-Charmont... ou dans d'autres communes, aussi bien à travers les dispositifs mis en place par les institutions que par la diversité des initiatives associatives ou citoyennes.

Le Conseil de développement relaie l'attente qu'une nouvelle étape soit franchie.

L'engagement des habitants sur les projets dans leur quartier, leur ville ou leur agglomération peut en effet être un vecteur majeur d'intégration et de cohésion sociale.

D'un côté sont exprimées des frustrations : la participation n'étant pas toujours au rendez-vous ou ne concerne parfois que des objets trop limités. Des formes de désenchantement se développent au sein d'associations très impliquées dans l'expression des habitants mais qui n'ont pas toujours de retour quant à leurs propositions.

D'un autre côté existent dans l'agglomération des expériences intéressantes et innovantes qui ne sont pas forcément connues et qui ont démontré que la participation et l'expression des habitants peuvent fonctionner efficacement, améliorer la qualité des projets, faire surgir de nouvelles idées ou initiatives. **L'important est d'engager le dialogue le plus en amont possible**, à un moment où les projets sont encore ouverts voire à lancer, et de travailler collectivement avec méthode.

Il y a une grande attente que l'expression des habitants dans les quartiers populaires soit davantage reconnue et entendue dans un contexte aggravé de crise de la participation.

La question qui se pose alors : quelle dynamique nouvelle pour inciter l'habitant à s'impliquer et ainsi favoriser la cohésion sociale ?

► Les Freins/Réticences à la participation citoyenne

Si l'intention d'associer les habitants à des démarches de projet s'exprime de plus en plus en France comme dans d'autres pays d'Europe, elle reste souvent traitée comme une question annexe et a du mal à être véritablement intégrée aux démarches opérationnelles. Les attitudes sceptiques voire les résistances demeurent, et s'affirment.

LA DEFIANCE VIS À VIS DU POLITIQUE

- « ma parole ne sera ni entendue, ni prise en compte »,
- « les décisions sont déjà prises avant même la consultation »,
- « les Politiques sont impuissants à résoudre mes problèmes quotidiens »,
- « on ne vient me voir qu'au moment des élections »,
- Etc..

PROBLEME DE LANGUE ET DE LANGAGE

- Barrière de la langue,
- Peur de prendre la parole en public,
- Manque de confiance en soi,
- Peur du ridicule.

INTERÊT DES SUJETS

- Pas d'intérêt personnel,
- Sujet non fédérateur.

PRECARITE SOCIALE

- « avant de participer à la vie de la cité, il faut déjà s'occuper de sa survie quotidienne »,
- La précarité entraîne isolement et repli sur soi.

MECONNAISSANCE DE L'ENVIRONNE- MENT SOCIAL ET POLITIQUE

LA RELATION AUX AUTRES

- « Comment trouver sa place au sein d'un groupe hétérogène ? »,
- Peur de l'inconnu,
- Peur du regard des autres,
- L'individualisme prime sur l'intérêt collectif,
- Barrières hiérarchiques et sociales.

RIGIDITE DU CADRE DES INSTANCES DE PARTICIPATION

La lourdeur des procédures, le cloisonnement des démarches et les difficultés des décideurs à « expliquer », constituent des obstacles à la participation, notamment de certaines populations. L'erreur serait de tomber dans le piège d'un acte de participer qui stigmatiserait un peu plus les populations des quartiers « fragilisés ».

Exemple la création des Conseils de Citoyens : mode de désignation des membres, représentation, etc... tout est prévu par la loi sauf l'appropriation de ces futures structures par les habitants... encore une structure « obligée par la loi » aux résultats incertains.

► Les conditions requises

✓ LA PROXIMITÉ DE L'ÉLU DOIT PRÉVALOIR SUR SON STATUT ; IL DOIT ÊTRE EXEMPLAIRE,

✓ L'ÉLU DOIT APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA GESTION DE PROXIMITÉ,

✓ UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE ET TRANSPARENTE DES ÉLUS ET DES POUVOIRS PUBLICS,

✓ SUSCITER L'ENVIE DE PARTICIPER EN DEHORS DES PÉRIODES ÉLECTORALES, EN CRÉANT DES OCCASIONS « SIMPLES » ET APPROPRIABLES POUR QUE L'INITIATIVE DE LA PARTICIPATION VIENNE DES HABITANTS EUX-MÊMES,

✓ MOBILISER LES ACTEURS ET RENFORCER LEUR COOPÉRATION À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION,

✓ SOUTENIR, DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS, LES LIEUX (CENTRE SOCIAL, MJC, CLUBS SPORTIFS...) AYANT VOCATION À ÉCOUTER LES HABITANTS, À LES IMPLIQUER DANS DES PROJETS.

► Les préconisations pour une nouvelle dynamique participative

I. Rétablir la confiance pour (re)donner l'envie de participer.

1. IDENTIFICATION DES BESOINS	2. RÉPONSE AUX BESOINS	PARTICIPATION
▪ Où ? ▪ Structures existantes ▪ Lieux de rencontres informels (bus itinérant, vitabri,...) ▪ Réseaux sociaux, plateforme numérique	▪ "Microprojets" portés par les groupes d'habitants ▪ Budget participatif	▪ Projet de quartier

1. IDENTIFIER LES BESOINS

Au sein de structures existantes (associations, ...) ou de lieux informels (marchés, etc.) permettre aux habitants de s'exprimer sur leurs besoins, attentes, réclamations ou pistes d'action. L'avis des usagers est particulièrement important à prendre en compte pour des raisons tant de « droit à la reconnaissance » que souci d'efficacité.

Faire participer les habitants à la gestion collective, c'est améliorer les services et accroître le degré de satisfaction. C'est également donner une image moderne et ouverte des décideurs et des élus.

2. REPENDRE AUX BESOINS

Encourager la réalisation de projets ou microprojets.

Ces projets doivent déboucher sur des réalisations concrètes en lien avec des besoins identifiés.

Nécessité à ce stade d'allouer des moyens spécifiques à l'accompagnement et la réalisation de ces microprojets, humains, financiers (du type budget participatif), ...

II. Faciliter l'accès aux espaces et aux moyens d'expressions

- ✓ Assouplir le cadre qui régit le fonctionnement de ces instances participatives,
- ✓ Communiquer de façon simple et accessible,

- ✓ Réinventer des outils d'expressions
 - Promouvoir la « photo élicitation interview »^(*),
 - Animation théâtrale de proximité,
 - Vitabri ou le prétexte de la « buvette mobile »,
 - Mettre en service un bus de l'expression citoyenne, avec la présence d'élus, (proposition de recycler la caravane « Caden'cité »),
 - Développer une plateforme numérique d'échanges (réseaux sociaux, sites web institutionnels et non institutionnels, ...) Ou d'autres formes de médias, radio, journal de quartier, web TV, ...
- ✓ Tirage au sort des participants
- ✓ Education à l'exercice de la démocratie participative citoyenne dès le plus jeune âge en vue d'une implication future plus « naturelle »,
- ✓ Mieux répondre à une attente forte des habitants d'entretenir une relation de proximité avec leurs élus, les services, les maîtres d'ouvrage, les bailleurs sociaux, etc. Il peut s'agir d'une communication personnalisée, qui aille plus souvent au-devant des gens notamment sur les questions du quotidien, ou encore de temps de rencontre collectifs entre habitants, élus et services mais « hors projet » afin de favoriser la connaissance mutuelle et la relation de confiance (expérimenter le Référendum d'Intérêt Local).
- ✓ Etre attentif à la diversité des modes et supports d'expression: les associations bien sûr, mais aussi les collectifs et groupes plus informels d'habitants qu'il convient de soutenir, et aussi les catégories de personnes qui ne s'expriment pas, ne s'impliquent pas dans les débats, et qu'il convient d'aller chercher. Porter une plus grande attention aux démarches non institutionnelles, prenant en compte les paroles d'un plus large panel de citoyens.
- ✓ Etre à l'écoute à la fois des attentes individuelles et des démarches collectives qui peuvent se construire en une diversité de lieux, associations, collectifs d'habitants, conseils de quartiers, centres sociaux, MJC... (se pose la question du bilan des conseils de quartiers précédents).
- ✓ Les attentes de participation ne doivent pas se limiter à la rénovation urbaine, les espaces publics, l'habitat, ...elles peuvent concerner différentes thématiques (santé, accès aux droits, accès à la culture, loisirs, etc).
- ✓ Davantage former les élus, techniciens et citoyens à l'exercice de délibération. Former à la culture du dialogue, qui va plus loin que l'information, former aussi les citoyens aux méthodes de participation qui impliquent de leur part une responsabilisation. Dégager des espaces et des temps pour la formation commune dans une perspective co-responsable de l'exercice citoyen.



✓ **Pays de Montbéliard Agglomération doit jouer le rôle « d'ensemblier », de « rassembleur » pour :**

- veiller à la continuité et à la cohérence des actions engagées dans l'agglomération,
- travailler au maillage des politiques sectorielles, des territoires et des parties prenantes. Cela implique d'agir en réseau, en pensant les quartiers en difficultés comme intégrés dans l'agglomération, en développant les synergies entre les acteurs concernés mais également entre acteurs et populations locales,
- passer des logiques hard aux logiques soft et privilégier les approches transversales aux approches descendantes,
- Faire connaître les innovations locales à l'échelle de l'agglomération.

Pays de Montbéliard Agglomération est largement reconnu comme légitime pour mutualiser et mettre en réseau à l'échelle de l'agglomération des actions ne relevant pas forcément de son champ de compétences (la santé, l'accompagnement des jeunes, etc.).

^(*)« photo élicitation interview » : cette technique d'enquête particulière qui associe photographie et discours, constitue un outil particulièrement pertinent et efficace pour faire émerger une forme de réflexivité habitante susceptible d'éclairer un questionnement scientifique sur le rapport singulier des habitants à leurs paysages quotidiens.

cybergeog.revues.org/25919

revue-interrogations.org/quand-la-recherche-se-connecte-a-l



► A suivre ...

Aujourd'hui, la démocratie urbaine est à réinventer à partir d'un dialogue renouvelé. Il ne faut plus considérer que le simple fait de soutenir des initiatives citoyennes est suffisant en soi, mais considérer que la participation doit avoir toute sa place dans la construction des politiques.

Pour ce faire, il est nécessaire de donner l'occasion à un nombre croissant d'individus, notamment ceux qui connaissent le plus de difficultés, de s'impliquer davantage pour peser sur leur cadre de vie. Il ne s'agit pas, bien sûr, de remettre en cause la légitimité du pouvoir de décision des élus, mais de l'accompagner de phases d'**information, de concertation, de participation, et de large débat public**. En d'autres termes, le rôle des élus et des institutions locales est de penser la ville et de la construire avec ses habitants. L'objectif étant d'intervenir ensemble dans la construction du bien commun et de l'intérêt général.

Enfin, le Codev propose la création d'**une charte de la participation intégrée et innovante** à l'échelle de l'agglomération.

Cette charte aurait pour but de préciser les orientations et les engagements en matière de concertation et de valorisation de la participation citoyenne sur toutes les dimensions de l'action communautaire, de la gestion des services urbains de proximité, à l'élaboration des politiques d'agglomération.

Les Elus, Services et Délégués de PMA, au travers de cette charte de la participation, s'engageraient dans un processus démocratique qui privilégie **l'écoute, le dialogue, la transparence**.

Cette charte devra être le fruit d'une coproduction entre les élus, le Conseil de Développement et les services de Pays de Montbéliard Agglomération.

► **Annexes**

▪ La saisine	16
▪ Le comité d'écriture	17
▪ Membres de la commission	17
▪ Personnes ressources auditionnées	18
▪ Dates et lieux des réunions	18
▪ Compte-rendu de la réunion du 10 juin 2014	19
▪ Cartes heuristiques	23
▪ Tableaux de synthèse des séances de brainstorming	25
▪ La photo élicitation interview : kezako ?	30



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE
MONTBELIARD

Monsieur Pierre LAMARD - Président

8 avenue des Alliés

25200 MONTBELIARD

Affaire suivie par : Christine Lebocq-Cestan
tél. 03 81 31 89 35
fax 03 81 31 89 39
christine.lebocq@agglo-montbeliard.fr

Montbéliard, le 19 Mai 2014

Objet / Saisine relative à la politique de la ville

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ses compétences obligatoires, la Communauté d'Agglomération met en œuvre une politique de cohésion sociale dont l'objectif majeur est la réduction des disparités urbaines et sociales. C'est pourquoi PMA est engagée dans un ambitieux programme de renouvellement urbain qui concerne 7 quartiers de l'agglomération et dans un programme d'actions en direction des ménages fragilisés visant à faciliter l'accès aux savoirs et aux connaissances, à la santé, à l'emploi et de façon plus générale à la ville. L'objectif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, de leur permettre de prendre une part active à la vie de la cité et de favoriser le mieux vivre ensemble dans notre territoire.

Pour ce faire PMA décline des procédures nationales contractualisées.
2014 marque la fin du Contrat Intercommunal Urbain de Cohésion Sociale initié en 2007 et je souhaite engager l'agglomération dans le dispositif d'Etat pour la poursuite de cette politique.

Deux axes importants doivent sous tendre notre candidature :

- Montrer que la politique de la ville est bien inscrite dans un projet de développement du territoire en interaction avec les autres politiques de développement (urbain, économique)
- Donner la parole aux habitants, avec en particulier la création d'instances spécifiques de participation.

Je souhaiterais que le CODEV puisse exprimer son point de vue sur la question suivante :

« Comment mobiliser, impliquer et construire des projets avec les habitants de tout le territoire et qui participent de la cohésion sociale du territoire ? »

Il serait souhaitable que cette contribution me parvienne à la fin du mois d'Octobre.

Mes services sont à votre disposition pour vous apporter tous les éléments de contexte qui vous sembleraient nécessaires.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Marcel BONNOT



ref : IO_728097

Animateur de la commission Développement Durable & Cohésion Sociale

Jean-Michel LAFORGE

Le Comité d'Écriture

Ersin ARSLAN
Jean-Marie BOBBIA
Laurence CILICHINI
Pascal COLPO
Patrick ERARD
Jilali EL RHAZ
Vincent JOUET
Jean-Michel LAFORGE
Jacques LIVCHINE
Patrick OLLIER
Roselyne PERRIN

Membres de la commission

Serge ALLEGRE
Ersin ARSLAN
Odile BANET
Agnès BECOULET
Alain BERNARD
Jean-Marie BOBBIA
Laurence CILICHINI
Pascal COLPO
Samuel DUFAUD
Patrick ERARD
Véronique FIER-S-PAMART
Nicolas FOURMENTIN
Bertrand GAUBERT
Paul GENTILHOMME
Stéphane GIVRON
André GROSJEAN
Yves HAILLANT
Danielle KLOPFENSTEIN
Bernard KLOPFENSTEIN

Collège des citoyens volontaires - ALLENJOIE
Centre Social Escapade
Habitat 25
Chambre d'Agriculture du Doubs
Collège des citoyens volontaires - VALENTIGNEY
Collège des citoyens volontaires - BART
Collège des citoyens volontaires - Sainte SUZANNE
MJC Valentigney
Union Apicole du Pays de Montbéliard
LA VIGIE MATHEENNE
VERGERS VIVANTS
FESCHES-LE-CHATEL
IDEHA
Indépendant
IUT BM
Collège des citoyens volontaires - SOCHAUX
Collège des Syndicats - CGT
Collège des citoyens volontaires - HERIMONCOURT
Collège des citoyens volontaires - HERIMONCOURT

Jean-Marie LANGLARD	CPAM
Anne-Sophie LIGIER	CIDFF
Jacques LIVCHINE	Théâtre de l'Unité
Frédéric MAILLE	PEEP
Guylène MATTI	Confédération Nationale du Logement
Dominique MULET	Président ASCAP
Patrick OLLIER	Collège des citoyens volontaires - TAILLECOURT
Jean-Claude ROUSSEY	FORGISSIMO
Guy VANDENEECKHOUTTE	MJC Valentigney
Françoise SCHNEUWLY	RESTOS DU CŒUR

**Personnes
ressources
auditionnées**

Service des Politiques urbaines :

Christine LEBOCQ

Trajectoire Ressources – Maison des Métiers de la Ville

Jean-Luc MICHAUD

Guillaume GUTHLEBEN

Maxime CUCHEROUSSET

Dates et lieux des réunions

Les réunions se sont tenues principalement au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, les :

- 26 novembre 2013 (Réflexion autour de la notion de DD)
- 14 janvier 2014 (Réflexion autour de la notion de Cohésion Sociale)
- 18 mars 2014 (Présentation du Projet Emergence)
- 1er avril 2014 (Séance de créativité)
- 13 mai 2014 (suite travail sur DD et Cohésion Sociale)
- 10 juin 2014 (Salle Ledoux, Agence de l'Urbanisme à PMA) (travail sur saisine)
- 10 septembre 2014 (Maison des Métiers de la Ville, Portes du Jura)
- 8 Octobre 2014 (travail sur saisine)
- 21 Octobre 2014 (travail sur saisine)
- 29 Octobre 2014 (travail sur saisine)
- 6 novembre 2014 (travail sur saisine)
- 13 novembre 2014 (travail sur saisine)
- 17 novembre 2014 (comité de rédaction)
- 19 novembre 2014 (comité de rédaction)
- 26 novembre 2014 (comité de rédaction)



COMMISSION

DEVELOPPEMENT DURABLE & COHESION SOCIALE

Réunion du mardi 10 juin 2014
Le compte-rendu

Personnes présentes :

Véronique FIERES, Françoise SCHNEUWLY, Christine LEBOCQ, Jean-Michel LAFORGE, Ersin ARSLAN, Patrick ERARD, Nicolas FOURMENTIN, Patrick OLLIER, Roselyne PERRIN, Jilali EL RHAZ, Sylvie BARNEOUD

Personnes excusées :

Odile BANET, Alain BERNARD, Jean-Marie BOBBIA, Pascal COLPO, Bertrand GAUBERT, Danielle KLOPFENSTEIN, Guy VANDENECKHOUTTE

19

1. Retour sur la saisine relative à la politique de la ville

Christine LEBOCQ, Responsable du Service Politiques Urbaines de PMA, intervient dans un premier temps pour expliciter la saisine officielle émise par son service et répondre aux interrogations des membres.

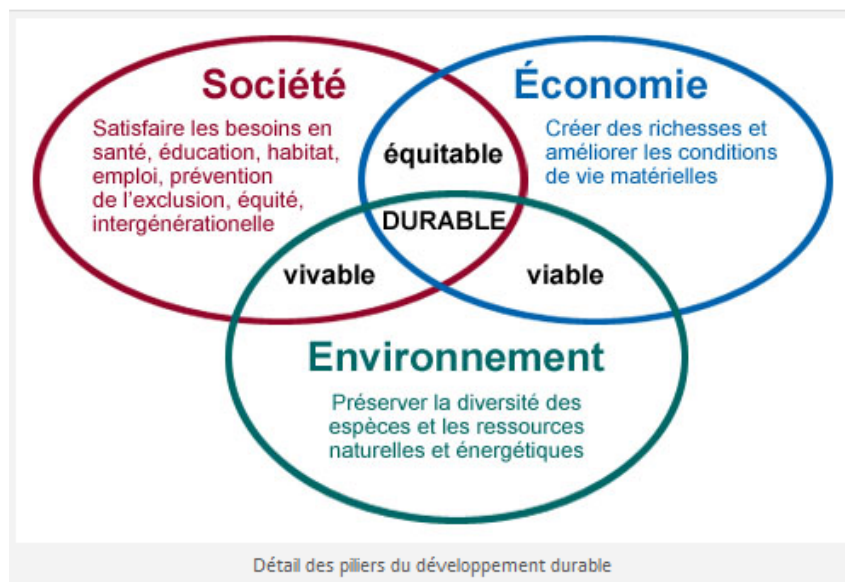
☞ [Accéder à la saisine](#)

La réflexion doit être axée sur la manière de faire participer et d'impliquer les habitants à une politique sociale du territoire.

Reformulation de la saisine : Comment mobiliser et impliquer les habitants dans la création de projets et leurs suivis ? Ces projets co-construits avec les habitants doivent concourir à la cohésion du territoire.

L'objectif de la saisine :

- ☞ D'une part, amener tous les citoyens sans distinction, à être acteurs des projets concernant leurs quartiers, aussi bien en amont que dans leur perpénisation.
- ☞ D'autre part, aider à sensibiliser les élus pour rappeler que la cohésion sociale est le 3^{ème} pilier du Développement durable.



2. Les Ressources d'aides à la réflexion :

↳ Le Centre de ressource acteurs de la Ville situé aux Portes du Jura sera à disposition pour apporter une méthodologie et des exemples d'expériences.

20

↳ Des retours d'expériences intéressantes :

➤ Actions dans les villes de BAVANS, AMIENS, MULHOUSE et KINGERSHEIM

↳ KINGERSHEIM : [Les Etats Généraux Permanents de la Démocratie](#)

Information complémentaire :

➤ 40 % des habitants n'ont pas de voiture.

Christine LEBOCQ évoque également l'importance de l'interaction des différentes politiques comme maillon de la cohésion sociale (économie, culture, emploi, etc.).

2.2. Focus sur quelques expériences

2.2..1. La démocratie horizontale menée à Berlin

Contrairement à notre culture politique qui est de soumettre aux habitants des projets ficelés... à BERLIN, sont privilégiés les actions menées par et avec les habitants (avec des moyens financiers d'environ 3 Millions d'euros). Les berlinois sont consultés dans tous les domaines. Ce sont les acteurs et les organismes qui sont au service des habitants en apportant un soutien aux initiatives.

2.2..2. Le Centre Social Escapade

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, le centre social Escapade, est un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir

et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire, développé à partir des besoins et des potentialités du quartier.

Son directeur, Ersin Arslan, insiste sur le fait que **pour impliquer les habitants**, ce n'est pas l'activité qui mobilise : **il faut créer le liant** c'est à dire **le relationnel**.

↳ ...Ainsi ont été créées « **Les agoras démocratiques** », à Audincourt :

Ce sont des tables rondes mises au milieu du quartier avec café, thé pour inciter les habitants à venir discuter sur différents sujets : on y donne des idées pour améliorer la propreté du quartier, etc. Les habitants évoquent le voisinage, et expriment également des doléances.

Objectif : créer un espace visible pour générer un espace relationnel avec le public.

Travail par thématique en présence des organismes concernés :

- Habitat : organisme logeur
- Prévention : spécialistes de la prévention
- Ecoles : acteurs de l'éducation

↳ **D'autres concepts de solidarité sont expérimentés au quotidien pour participer à la cohésion sociale :**

- Zones de gratuité : ce sont des espaces avec des tables donateurs / emprunteurs. La solidarité réveille les échanges et donne un espace convivial (Forges, Champ Montants).
- Plateforme internet d'échanges en cours de création
- Systèmes d'échanges locaux : les « Accorderies ».

21

Problématique : difficulté d'attirer le public et de gagner la confiance des gens.

Ersin insiste sur **l'importance de travailler la « posture » vis-à-vis des habitants** : il faut travailler en mode « horizontal » et non pas faire (re)**sentir son statut d' élu, d'associatif, d'institution**, etc....

↳ **Quelques solutions expérimentées par le centre social escapade :**

- Chercher les gens en porte à porte pour présenter le centre social.
- Travailler sur la co-construction avec les habitants.

Dans les différents échanges sur la méthodologie, les membres évoquent la question de se référer à l'expérience des Conseils de Quartiers, en vue de pouvoir faire un état des lieux des échecs et réussites.

2.3. Les Conseils de quartiers :

Les conseils de quartiers sont imposés par la loi pour les communes de + de 80 000 habitants.

Difficultés de mobilisation :

↳ On retrouve toujours les mêmes personnes,

- ↳ Les Conseils de quartier donnent l'impression d'être porté par les élus et non par les habitants eux-mêmes. De ce fait, il manque l'implication très naturelle des choses.
- ↳ L'espace public peut paraître (à tort) comme un contre-pouvoir car on y remonte aussi les **doléances**.
- ↳ Comment amener les gens à oser participer : chacun a la capacité d'apporter sa pierre à l'édifice.

Dans la nouvelle politique de la ville, les conseils de citoyens auront une enveloppe sous la tutelle d'un élu, financée par l'Etat.

Quelques éléments clefs pour impliquer les habitants :

- ↳ Il faut miser sur le **relationnel** pour créer le projet : s'enfermer sur l'activité ou le projet serait commettre une erreur.
- ↳ Le facteur de réussite est l'importance de l'implication de la personne qui anime/coordonne.
- ↳ Importance du langage employé pour ne pas effrayer :
 - En lieu et place de commission « urbanisme », dire : « comment participer à l'aménagement de votre quartier... »
 - Le travail sur soi : considérer les habitants comme des partenaires.
- ↳ Réussir à mettre en valeur tous les citoyens :
 - Mettre de côté élus, associations, etc : supprimer les barrières statutaires et éducatives. Cela implique un changement de culture.
- ↳ Enfin et surtout : il faut des résultats, du concret.

22

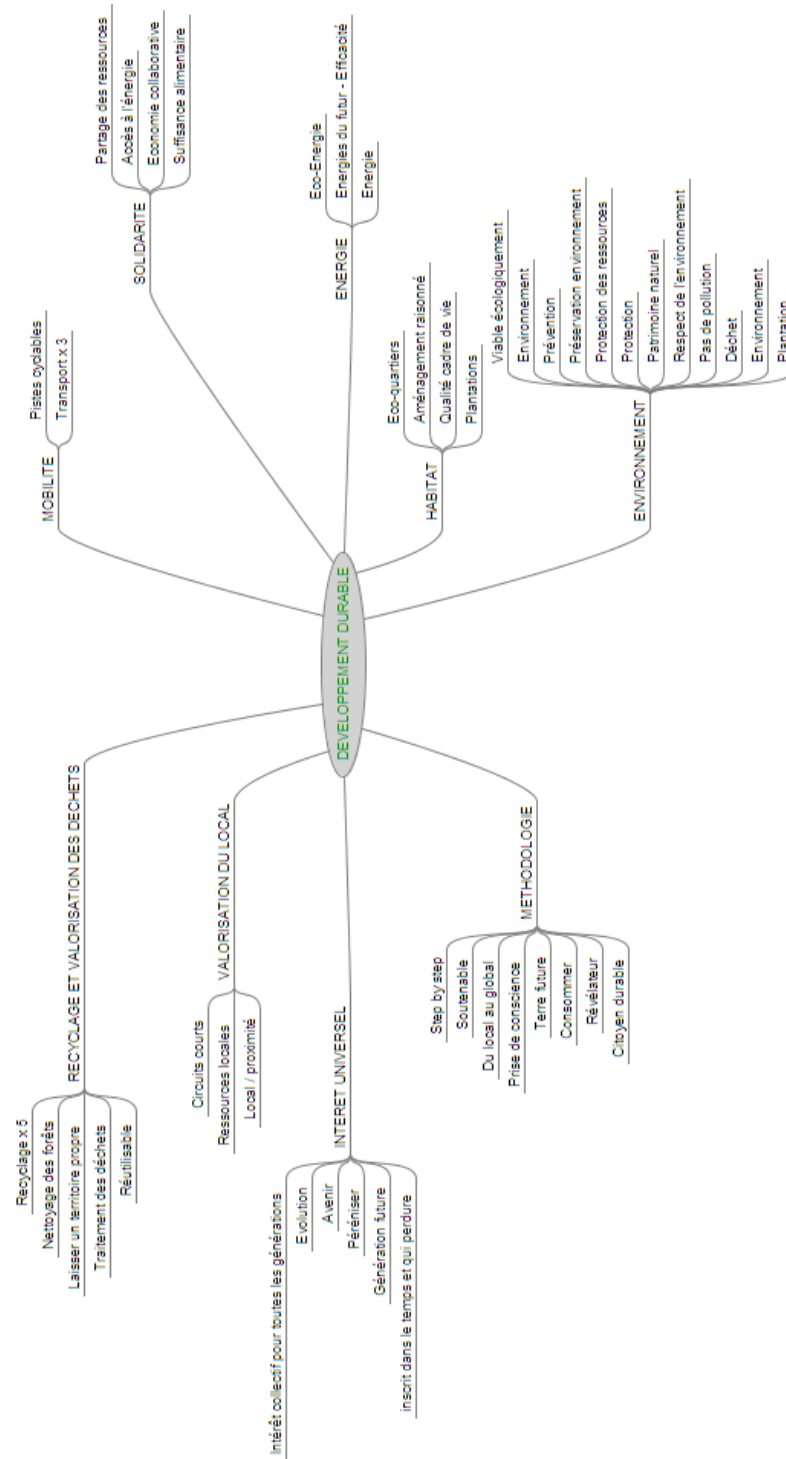
2.4. Méthodologie pour la réponse à la saisine :

Les étapes pour le travail de la commission :

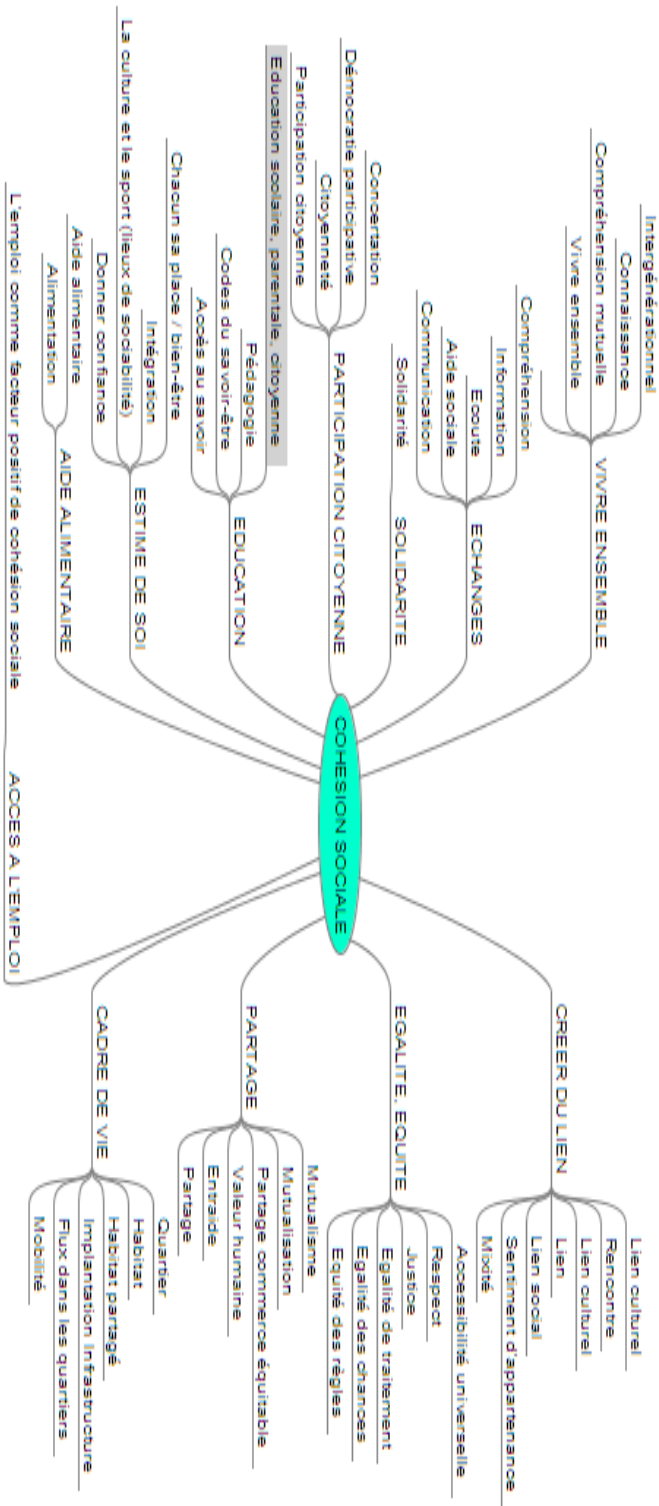
1. Acculturation sur les différents dispositifs de participation citoyenne (conseil de développement, conseil de Quartier, conseil des sages... conseil de citoyens)
2. Etat des lieux des échecs et réussites des Conseils de quartiers et autres expériences
3. Dresser un cahier des charges après recensement des retours des expériences.

Finalité : aboutir à une charte de la participation à l'échelle de PMA.

Le Développement Durable : Kézako ?



La Cohésion Sociale : Kézako ?



Frein déagagé : LA DEFIANCE VIS A VIS DU POLITIQUE	 Les conditions à remplir pour l' élu : retrouver la sincérité de la démarche ...	Comment amener à participer ?
▪ Suggestions non prises en compte. ▪ Scepticisme. ▪ Question de l'accès au savoir : l' élu est le sachant qui ne parle pas le même langage que le commun des mortels ; inaccessibilité à l'autre. ▪ Les élus s'occupent déjà d'eux avant nous, donc pourquoi s'agiter et s'indigner en vain ? ▪ Les gens se sentent éloignés du politique. ▪ Défiance vis-à-vis des élites. ▪ Scepticisme des gens : ils ne pensent pas que la participation citoyenne va être profitable à la société. ▪ Ils ne se sentent jamais considérés, ni écoutés ; ils se sentent des moins que rien. ▪ Ma parole ne sera ni entendue, ni prise en compte. ▪ Ils pensent que tout est toujours fait pour les riches. ▪ Sentiment d'impuissance par rapport à ce qu'ils vivent. ▪ Se sentent éloignés du politique.	1 - Dans un premier temps et avant tout : L' élu doit apporter des réponses concrètes aux préoccupations des habitants de manière à améliorer la gestion de proximité. 2- Créer des temps de participation en dehors des périodes d'élection, pour être à l'écoute de l'habitant. 3 - Accepter le débat contradictoire, sans enjeu de pouvoir. 4 - La proximité de l' élu doit prévaloir sur son statut ; il doit être exemplaire. 5- Eviter tout formalisme dans la participation : • L' élu se doit de considérer les actions citoyennes des habitants (démarche éconoyenne des habitants). • L' élu doit se mettre au même niveau que le citoyen en participant aux actions d'intérêt général, du quartier ou du village.	1. Créer des prétextes pour toucher les citoyens (plateformes solidaires), avec la participation des élus ! 2. Créer des espaces de rencontre informels qui permettent aux habitants de se rencontrer. 3. Se faire rencontrer les conseils de quartiers entre eux et entre villes. 4. Accessibilité des élus, notamment le maire de la commune pour ses citoyens 5. Les élus doivent participer à des actions symboliques, telles le nettoyage du village ou du quartier, etc.

Frein dégage : PRECARITE SOCIALE	 Les conditions requises	 Comment amener à participer ?
▪ Les populations sont « parasitées » par les difficultés quotidiennes. ▪ Ressources insuffisantes. ▪ Population fragilisée : avant de s'occuper de la vie de la cité, il faut de manière basique, déjà s'occuper de sa survie quotidienne. ▪ Sentiment d'isolement dans les difficultés du quotidien. ▪ Ressources insuffisantes des familles.	• Nécessité de trouver le bon prétexte. • Etre présent dans les lieux déjà identifiés pour faire adhérer et venir les personnes (ex. : les Restos du Cœur, Centres Sociaux, etc). • Accompagnement individuel préalable des personnes les plus fragilisées pour redonner confiance, répondre aux besoins existentiels et briser le sentiment d'infériorité. • Le sujet traité doit susciter l'envie de participer. • Créer les conditions favorables qui amènent à l'envie de vouloir participer. • Eviter le formalisme, les normes, les chartes, etc., qui sont réhibitoires • Croyance, conviction que les choses peuvent changer grâce à l'intelligence collective.	• Atelier théâtre pour (re)donner confiance à des personnes disposant de faibles ressources ; thérapie pour réapprendre à parler, à combattre le sentiment d'infériorité.

Frein déagagé : LA RELATION AUX AUTRES	Les conditions requises	Comment amener à participer ?
- Le manque de contact physique pour inviter à participer. - Ne mesure pas l'intérêt du vivre ensemble. Repli sur soi : - Vie « individualiste ». - Manque d'intérêt : l'individualisme prime sur l'intérêt collectif. - Le monde devient égoïste : On pense à soi. - Pas assez de solidarité. Manque de reconnaissances - Les réflexions ne se font pas avec des groupes déjà organisés. - Comment trouver sa place au sein d'un groupe hétérogène. - Manque d'outils. - Peur de l'inconnu. - Inégalité et le regard des autres.	Repli sur soi Nécessité de mobiliser en contact direct par le porte à porte, pour attirer et susciter l'envie de participer. - Le tirage au sort : un outil pour donner envie à participer. - Créer un espace d'échange accessible ouvert, non institutionnel. - Impliquer les gens personnellement pour qu'ils se sentent concernés : Entreprendre des actions touchant à la vie concrète quotidienne. - Importance de la reconnaissance des gens qui participent, en termes de moyens financiers ou de points retraits pour susciter un intérêt.	- Trouver un prétexte pour faire que les gens se rencontrent et échangent : ↳ Projet de jardinage permettant de développer l'entraide – permettrait le vivre ensemble autour d'un projet simple. - Se servir des nouveaux outils de communication : Faire des mini référendums au travers des nouveaux médias sociaux (Facebook). - Utiliser les réseaux : Restos du cœur, des groupes déjà constitués. - Avoir un budget participatif pour les actions de fond permettant d'accompagner les projets. - Trouver le moteur de la participation : intérêt personnel à participer, intérêt variés selon les individus. - Importance de ressentir un changement quant au retour de la participation car les gens sont désabusés.

Frein déagagé : PROBLEME DE LANGUE ET DE LANGAGE	Les conditions requises	Comment amener à participer ?
▪ Peur du ridicule en fonction de l'âge. ▪ Barrière de la langue. ▪ Repli sur soi. ▪ Complexe. ▪ Peur de prendre la parole en public. ▪ Elocution difficile, voire problème de langue. ▪ Crainte de s'exprimer. ▪ Persuadé d'être incompetent, menant à l'indifférence.	• S'adapter à son auditoire • Se mettre à la portée de l'autre • Casser les barrières hiérarchiques, les protocoles. • Avoir de la considération envers les personnes. • Avoir un comportement altruiste.	• Une communication ciblée et accessible : multiplier les vecteurs de communication pour réussir à toucher les différentes composantes de la société (numérique, lettre, radios locales, etc). • Renforcer les ateliers d'alphabétisation. • Créer des espaces identifiés pour la participation... utiliser la caravane de PMA pour aller recueillir la parole des habitants sur leurs lieux de vies... présenter des projets en devenir... • Le futur contrat de Ville prévoit-il des budgets participatifs ?? • Communiquer sur les ondes radios (radio amitié).

Frein dégagé : INTERÊT DES SUJETS	Les conditions requises	Comment amener à participer ?
▪ L'animation de la réflexion est faite par des animateurs externes au groupe. ▪ Pas d'intérêt personnel. ▪ Sujet non fédérateur.	⇒ Quel est l'intérêt à rentrer dans un groupe ? ⇒ Importance de prouver que l'avis des gens est bien pris en compte.	▪ Donner l'envie, susciter un intérêt : monnaie locale ? ▪ Donner la parole en mobilisant des moyens spécifiques pour des actions innovantes portées par les citoyens (budget participatif), pour impulser l'innovation sociale et arriver à du concret.

29

Frein dégagé : CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET POLITIQUE	Les conditions requises	Comment amener à participer ?
Causes ▪ Méconnaissance de l'environnement social, Politique, etc...		

► La Photo élicitation interview : Kézako ?

[...] Les principes de l'enquête photographique, issus de la photo elicitation interview

L'enquête photographique, est fondée sur les principes de la photo elicitation interview. Cette méthode d'enquête, issue du courant de l'anthropologie et de la sociologie visuelle nord-américaine, vise à mener l'entretien de recherche sur la base d'un support photographique considéré comme susceptible de provoquer/susciter des réactions verbales et émotionnelles chez la personne interviewée. (...)

L'enquête photographique, (...) est conçue en deux temps. Le premier temps consiste en la production d'un corpus photographique. Il est réalisé par le participant lui-même, en l'absence de l'enquêteur, avec pour consigne de proposer un portrait photographique de son quotidien paysager. Une fois les clichés réalisés, un second temps consiste en la réalisation d'un entretien individuel, sur la base du corpus photographique ainsi produit. L'objectif de cet entretien est de permettre au participant de justifier la réalisation de chacun des clichés et au chercheur de faire émerger, à cette occasion, les systèmes de pratiques et de représentations constitutifs de la manière dont l'individu vit les paysages qu'il côtoie quotidiennement.

[...] Ce que l'enquête photographique fait à l'enquêté : une situation d'enquête productrice d'une réflexivité habitante

L'acte de photographier, lorsqu'il est directement opéré par la personne interrogée, présente l'avantage de se constituer en véritable outil d'aide à la réflexion, et ce à un double niveau. Il suscite tout d'abord la mise en œuvre, de la part du participant, d'une nécessaire réflexion préalable à la réalisation des clichés, qui peut (doit) l'amener à mieux discerner un vécu paysager dont il ne mesurait pas forcément l'importance voire l'existence. C'est là le premier niveau de réflexion (pré-photographique) induit par le dispositif méthodologique. En constituant une occasion concrète de se projeter dans son paysage quotidien, le fait d'avoir à réaliser une série de photographies permet en effet à l'individu de saisir (au sens de comprendre et interpréter) voire de faire émerger (au sens de révéler) un système de représentations et de pratiques paysagères qui, inscrites dans un vécu quotidien plus machinal qu'intellectualisé, avaient pu demeurer jusqu'alors de l'ordre du non-dit ou du non-conscientisé. Ajoutons ensuite à cela, la nécessité, pour le participant, de devoir présenter et argumenter le corpus photographique produit, qui l'incite à penser, en l'absence du chercheur, la mise en mots de son rapport à son paysage quotidien afin de proposer, lors de l'entretien, un discours organisé et cohérent. C'est là le second niveau de réflexion (post-photographique) induit par la méthode.

Au final, la situation d'enquête produite par un tel dispositif n'est plus alors vécue comme celle d'un habitant profane face à un chercheur expert, mais, bien au contraire, comme celle d'un habitant qui, fort de sa posture réflexive, est devenu expert de sa propre existence face un chercheur profane devant un objet dont la maîtrise est passée du côté de l'habitant. (...)

Source : Bigando Eva, Tesson Frédéric, « Quand la recherche se connecte à l'action et fait du retour vers l'enquêté une condition de l'interface – à propos d'une démarche d'enquête sur les paysages du quotidien » <http://www.revue-interrogations.org/Quand-la-recherche-se-connecte-a-l>

Conseil de développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 25208 Montbéliard cédex

Le Secrétariat Général :

Jilali EL RHAZ

Chargé de Mission

03.81.31.89.65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Sylvie BARNEOUD

Assistante

03.81.31.87.24

sylvie.barneoud@agglo-montbeliard.fr

www.agglo-montbeliard.fr

codev@agglo-montbeliard.fr



CodevMontbeliard



@Codev_



Codev Montbeliard

